

PRÉFACE

Regard sur les guerres de mémoires dans le monde

Plus que jamais, le passé et l'histoire sont « sous surveillance »¹. Ces dernières décennies, ils sont devenus de véritables enjeux politiques qui ont pris une ampleur considérable. En effet, la démocratisation de l'enseignement s'est étendue au-delà des frontières occidentales et la diffusion des connaissances historiques se fait dorénavant par d'autres moyens : le cinéma, la radio, la télévision, Internet, la bande dessinée... Ce processus n'est pas une spécificité franco-française, il est mondial. On se trouve face à une nouvelle donne qui contribue, par ailleurs, à éclairer à la fois le fonctionnement des sociétés et l'utilisation politique de l'histoire.

La situation est devenue complexe : lorsque le contrôle provient de l'État et de ses lois, on juge que la liberté ne règne pas² ; lorsque cette liberté s'exerce, le contrôle émane alors de la société et de ses groupes de pression³. Dès lors en effet que le débat sur le passé occupe le devant de la scène – et génère craintes et angoisses⁴ –, la société censure ou occulte toute analyse qui la mettrait en cause et compromettrait l'image qu'elle entend donner d'elle-même.

Sans doute, ces conflits ne sont pas totalement nouveaux : catholiques et protestants se disputaient déjà à propos de l'État et du sens de l'histoire, bien avant la gauche et la droite ; les nations pas seulement européennes s'opposent sur leur légitimité respective à contrôler tel ou tel territoire. Les exemples abondent de conflits anciens qui ne sont toujours pas éteints, en Europe, en Asie, en Afrique, en Océanie, comme en Amérique. Or, depuis les indépendances des empires coloniaux, qu'il s'agisse de territoires anciennement colonisés ou de pays se jugeant libérés d'un conquérant ou d'un oppresseur, le nombre de protagonistes désireux d'écrire leur histoire particulière n'a cessé d'augmenter⁵.

La demande d'histoire est ainsi plus diversifiée que naguère, en France⁶ comme aux quatre coins du monde. Cependant, les enjeux des conflits ne sont pas les mêmes pour toutes les sociétés. Ainsi, un certain nombre de communautés nationales ou ethniques, telles que les anciennes populations colonisées ou des peuples que l'on disait naguère « dénués d'histoire », revendiquent une identité fondée sur l'histoire, mais leurs exigences

(parce qu'elles répondent à d'autres besoins) différent de celles des sociétés dont l'histoire est écrite depuis longtemps.

Pour les uns, cette demande d'histoire est censée consolider l'unité de la nation et la légitimité de l'État⁷ ; pour d'autres, elle doit leur permettre de rechercher « la vérité » sur leur passé et sur leurs propres origines ; pour certains peuples, reconstituer une mémoire « constitue une compensation à la misère sociale actuelle » ; pour d'autres, cette mémoire est censée aider les citoyens à rendre intelligibles les mécanismes de la vie économique et politique à une époque où les changements dans la carte du monde rendent opaques les repères qui permettraient de maîtriser le devenir de leur société⁸. Les expériences se succèdent et témoignent d'interrogations de plus en plus novatrices : au Maroc (sur l'époque récente), en Afrique du Sud (sur l'apartheid), au Japon (sur les crimes coloniaux), aux États-Unis (sur la mémoire afro-américaine), en Amérique du Sud (sur les dictatures), en Europe de l'Est (sur la manière d'assumer le passé communiste)...

En outre, plusieurs dispositifs permettent de rendre compte de l'émergence de nouveaux acteurs sur l'arène renouvelée des combats pour l'histoire. Tout d'abord, les conflits issus d'une domination – de type colonial pour nombre d'entre eux⁹ – font l'objet de positions différentes. La « vulgate » est plus ou moins le fait des anciens conquérants : chez les anti-colonialistes métropolitains, on ne conteste pas les conquêtes en tant que telles, mais, tandis que leurs dérives sont contestées par la gauche, à droite c'est leur « prix de revient » qui est critiqué. Du côté des anciens vaincus, on stigmatise le racisme des vainqueurs, mais aussi l'hypocrisie des valeurs qu'ils prétendent incarner lorsqu'elles sont mises au regard de leurs forfaits ; ils condamnent, bien entendu, la dépossession dont ils ont été victimes.

Enfin, le point de vue des anciens colons, descendants de forçats et autres victimes de l'histoire, consiste

à maudire volontiers une patrie perdue. C'est au carrefour de ces différentes perspectives que la première partie de ce dossier – « Colonisation et esclavage » – s'organise, avec l'étude de quatre cas : la guerre d'Algérie et le colonialisme anglais en Inde à travers le cinéma ; le regard interne de la société japonaise sur Okinawa à travers la chanson ; les croisements entre différentes mémoires de l'esclavage. Ces contributions nous obligent à constater qu'amener les « combattants » de chacune de ces mémoires à se comprendre est une lutte qui est loin d'être gagnée.

Autre situation : celle des sociétés qui n'ont pas été conquises, mais qui, au moment de se pencher sur leur passé, s'interrogent sur les violences qu'elles ont pu commettre sur elles-mêmes ou sur d'autres. Ce type de situation se retrouve notamment après une crise, une dictature, une révolution ou un coup d'État. C'est-à-dire lorsqu'une société se laisse aller à une passion pour un maître ou un tyran. La force n'est alors pas nécessairement à l'origine de cette servitude volontaire, ni la couardise, puisque la plupart du temps ces « maîtres » les ont entraînés vers la guerre, vers la mort. Depuis les époques de Xénophon ou de La Boétie jusqu'aux dictatures contemporaines, totalitaires ou pas, nombreuses sont les sociétés à avoir expérimenté ces situations.

Les violences, qui ne sont pas toujours symboliques, nées de ces expériences historiques sont loin d'être fortuites ; elles s'enracinent dans le contentieux historique qui les a secrétées. Ceci se vérifie aujourd'hui en Espagne comme au Chili, où l'église et l'armée font face à ceux qui cherchent à élucider le passé, période cruelle, temps de guerre civile. L'Allemagne d'après 1945 est, quant à elle, quasiment parvenue à assumer son histoire récente. Dans la Russie d'aujourd'hui, en revanche, la société a du mal à admettre qu'elle a été plus que partie prenante du régime qu'elle a fini par rejeter.

D'autres exemples peuvent naître au croisement des deux précédents. C'est le cas des démocraties populaires, de la Corée du Sud par exemple, mais également de la France occupée. Dans ces cas-là, épuration, « lustration », suspicion, alimentent rancœurs et ressentiment. Ces buttes témoins d'un « passé qui ne passe pas » cherchent à mettre, avec détermination, l'accent sur les responsabilités des uns et des autres. Ces situations se retrouvent dans la deuxième partie de ce dossier – « La fin des dictatures » – où nous proposons aux lecteurs un vaste spectre à travers l'étude de six questions : les relations aux archives en Europe de l'Ouest et de l'Est ; les rapports des médias russes avec le passé politique du pays ; la guerre du Vietnam au cinéma ; les méandres de la « mémoire de la dictature » au Chili ; la « gestion » du passé communiste en Pologne ; les mémoires du franquisme.

La dernière situation, à la fois nationale et transnationale, concerne les « mémoires douloureuses » liées aux génocides et crimes de masse¹⁰. C'est l'objet de la troisième partie de notre dossier – « Shoah, génocides et massacres » – que de suivre, à travers le monde, les relations complexes et multiformes de ces drames avec leur mémoire. Cinq exemples ont été retenus pour analyser « nos » relations à ces passés : les relations à la mémoire dans la presse israélienne ; la mémoire des camps, en Europe ; les stratégies muséales à l'égard de la Shoah, en Allemagne ; les conflits mémoriels en Australie concernant l'histoire des relations avec les Aborigènes ; les méandres de la mémoire du génocide rwandais, en Occident.

Ce très court cadrage en trois grands ensembles – forcément incomplet et schématique – est bousculé par la nature et le mode de diffusion des véhicules de communication chargés de perpétuer les discours sur le passé. C'est le cas, par exemple, des manuels scolaires : convoqués comme caution d'une vérité ou d'une autre, sont-ils encore des lieux de mémoire ?¹¹ Leur maquette

l'emporte souvent sur le texte et banalise les problèmes qui font débat. Quant à l'étude des médias, elle montre la complexité de parvenir à une seule conclusion.

Par exemple, le traitement comparé de la guerre d'Algérie, de la colonisation anglaise de l'Inde ou de la guerre du Vietnam témoigne de la difficulté à analyser un conflit au croisement d'une approche médiatique différenciée. En effet, les informations s'éparpillent selon le support. Dans les films français sur la guerre d'Algérie, par exemple, les civils sont peu présents, qu'ils soient européens ou algériens. À la radio, on a tout de même pu entendre le point de vue des anciens pieds-noirs. Si livres et articles, ou encore colloques convoquent différentes analyses critiques, les films qui mettent en cause le comportement des colonisateurs sont en revanche peu nombreux. Il ne s'agit pourtant pas d'une censure venue du haut mais d'une censure venue d'en bas : ce sont les spectateurs métropolitains qui refusent certains sujets. Les succès d'audience vont en effet aux œuvres qui évoquent les souffrances de nos propres concitoyens en guerre, pas celles de l'adversaire. On observe le même phénomène avec les films évoquant les épreuves des soldats américains au Vietnam, ce qui, grâce à la télévision, aurait contribué à hâter sa fin...

Avec l'irruption d'Internet, le rapport de force médiatique est en train de changer. Le moindre *scoop* est aussitôt repris par la presse écrite ou la radio. Seule compte la force de frappe de la nouvelle, non pas la Vérité. Des « informations » aussi mystificatrices que celle attribuant la traite des Noirs à travers l'Atlantique aux juifs ont eu une certaine audience. De même, la révélation que le raid sur le World Trade Center en 2001 était un montage, une manipulation ! Ce dernier *scoop* n'est-il pas à l'origine d'un véritable *best-seller* ? Il reste beaucoup de travail à accomplir pour nettoyer les écuries de l'information sur le passé et pour comprendre les rapports étroits et complexes entre médias et passé.

NOTES

1. M. FERRO, *L'histoire sous surveillance, Science et conscience de l'Histoire*, Paris, Calmann-Levy, 1985 (réédition Folio-Gallimard, 1987).
2. J.-P. AZÉMA, « Cessez de jouer avec les mémoires. Les lois visant à imposer un jugement historique sont dangereuses pour la démocratie », *Libération*, 10 mai 2006.
3. G. MANCERON, « Ne jouons pas avec les mémoires ! Génocide arménien, colonisation... les modifications des lois existantes sont inutiles », *Libération*, 25 mai 2006.
4. P. H. HUTTON, *History as an art of memory*, Hanover, London, University of Vermont, Press of New England, 1993.
J. HEERS, *L'Histoire assassinée : les pièges de la mémoire*, Paris, Éd. de Paris, 2006.
5. B. JEWSIEWICKI et J. LÉTOURNEAU (dir.), *L'Histoire en partage : usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, 1996.
6. B. STORA (entretiens avec T. LECLÈRE), *La Guerre des mémoires. La France face à son passé colonial*, Paris, Éd. de L'Aube, 2007.
D. LINDENBERG, « Guerres de mémoires en France », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 42, 1994.
Voir également le livre que viennent de publier, en parallèle du présent volume d'*Hermès*, Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, aux éditions La Découverte (2008).
7. J.-P. RIOUX, *La France perd la mémoire. Comment un pays démissionne de son histoire*, Paris, Perrin, 2006.
J.-F. THEULLOT, *De l'inexistence d'un devoir de mémoire*, Paris, Pleins Feux, 2005.
8. P. RICCEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
J. LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard-Folio, 1988.
M. HALBWACHS, *La Mémoire collective*, Paris, PUF, 1968 (1^{re} éd., 1950).
9. M. FERRO, *L'Histoire des colonisations*, Paris, Seuil, 1994.
M. FERRO (dir.), *Le Livre noir du colonialisme. XVI^e siècle-XXI^e siècle, de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003.
10. M. REBÉRIOUX, « Le Génocide, le juge et l'historien », *L'Histoire*, n° 138, novembre 1990.
11. B. FALAIZE (dir.), *L'Enseignement de l'histoire de l'immigration à l'école*, rapport de recherche INRP/CNHI, 2007.
B. FALAIZE et P. MÉRIAUX, *Le Génocide arménien à l'école*, INRP, novembre 2006 (en ligne sur <http://ecehg.inrp.fr>).
M. FERRO, *Comment on raconte l'histoire aux enfants à travers le monde entier*, Paris, Payot, 1981 (réédition, 2005).